

Leviers et innovations d'une logistique durable



Mardi 5 juin 2018

Amphi des 13-Vents - Aix-en-Provence

Journée d'échanges sous l'égide de la **CoTITA** et organisée par le Cerema Méditerranée

CONTEXTE

La logistique et le transport de marchandises, pilotés par les acteurs privés, se déploient dans le domaine public. Ces activités représentent un enjeu social, environnemental, économique et sont des vecteurs majeurs de la transition énergétique.

Ils sont plus que jamais au cœur de l'actualité des politiques publiques de mobilités. Preuve de l'intérêt croissant des pouvoirs publics, les Assises de la Mobilité de novembre 2017 ont consacré un atelier sur la logistique urbaine afin d'éclairer les leviers d'une politique de promotion de logistique urbaine innovante.

De nombreuses innovations se déploient en matière de logistique avec l'essor du numérique, il faut créer un cadre propice à une logistique urbaine durable en jouant sur tous les leviers, en termes d'aménagements, de cadre réglementaire et de soutien à l'innovation.

OBJECTIFS

Organisée dans le cadre de la CoTITA (Conférence Technique Interdépartementale sur les Transports et l'Aménagement), cette journée a pour objectif d'apporter des éléments de connaissances, de réflexion pour agir au développement d'une logistique durable, efficiente et respectueuse des équilibres sociétaux et environnementaux

PUBLIC

Des témoignages, des présentations de projets et l'expression des besoins d'acteurs publics Etat et Collectivités, de chercheurs du Cerema et Universitaires permettront d'illustrer et d'échanger sur les pratiques territoriales.



PROGRAMME

- 09h30** Accueil des participants
- 10h00** **Ouverture de la journée**
Florence HILAIRE - Directrice du Cerema Méditerranée
- 10h15** Les ateliers régionaux de la logistique pour renforcer la filière logistique Provence-Alpes-Côte-D'azur (30 minutes)
Julie RAFFAILLAC - Région PACA
Robin LECONTE - DREAL PACA
- 10h45** Les outils de planification, de coopération et de réglementation pour une logistique durable en ville (30 minutes)
Pierre VACHER - Cerema Territoires et ville
- 11h30** Les leviers d'actions des collectivités et les expérimentations : l'exemple de deux Métropoles
> Une démarche d'innovation en logistique urbaine à Marseille (30 minutes)
Raphaël MARI - Aix Marseille Provence
> La mise en place d'un schéma directeur de la logistique à Montpellier (30 minutes)
Chloé PERREAU - Montpellier Méditerranée Métropole
- 12h30** Échanges /Questions (15mn)
- 13h00** **Déjeuner (inscription et paiement préalable obligatoire)**
- 14h30** Comment améliorer la performance de la logistique inverse ? (30 minutes)
Marlene Monnet - CRET-LOG
- 15h00** Circuits courts : vers des organisations logistiques plus durables (30 minutes)
Ludovic Vaillant - Cerema Nord Picardie
- 15h30** Table ronde et questions : vers quelle nouvelle dynamique logistique ?
L'expression des besoins et le partage des connaissances (45 minutes)
Animateur : Ludovic Vaillant - Cerema
- Point de vue régional : **Pierre FRANC** - DREAL PACA
 - Point de vue d'une collectivité : **Alain CHATEAU** - Métropole Nice Côte d'Azur (en attente de confirmation)
 - Point de vue d'une université : **Nathalie Fabbe-Costes** - CRET-LOG Aix en Provence
 - Point de vue Chambre de Commerce et d'Industrie : **Christophe Glorian** - CCI PACA
- 16h15** Échanges /Questions (15mn)
- 16h30** **Synthèse et clôture de la journée**

LIEU DE LA MANIFESTATION

Cerema Méditerranée

Amphi des 13-Vents Pôle d'activités d'Aix-en-Provence
avenue Albert Einstein, CS 70499 - 13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

Modalités d'inscription

blandine.donodieu@cerema.fr - Tel: 04 42 24 76 17
marjorie.vignau@cerema.fr - Tel: 04 42 24 83 27
stephanie.crevel@cerema.fr - Tel 04.42.24.76.16

Renseignements techniques

cedric.bariou@cerema.fr - Tel: 04 42 24 77 85

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Date limite d'inscription : 31 mai 2018

Les Inscriptions se font uniquement en ligne ⁽¹⁾. Cliquez sur le lien ci-dessous :
<http://enqueteur.mediterranee.cerema.fr/index.php?sid=26644&lang=fr>

⁽¹⁾ Nous attirons votre attention sur le fait que l'inscription au repas nécessite l'envoi d'un chèque de 16,40€ libellé à l'ordre de la Nagram et adressé par courrier uniquement, à l'attention du Service Communication (adresse du Cerema ci-dessus).

Si nous ne recevons pas le chèque avant le 31 mai, nous ne pourrions pas valider l'inscription au déjeuner servi à table.



Nous offrons la possibilité de participer à cette journée en visioconférence depuis notre agence de Montpellier, dans la limite des places disponibles.

Si cela vous intéresse, [merci de vous inscrire également en ligne.](#)

VENIR AU PÔLE D'ACTIVITÉS



PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

Le site internet : <http://www.lepilote.com/> vous guide dans tous vos déplacements pour accéder au Cerema Méditerranée.

■ Au départ d'Aix-en-Provence :

La ligne 15 du réseau Aix-en-bus au départ de la gare routière d'Aix-centre vers le pôle d'activités - Arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de la gare routière de Marseille (réseau CARTREIZE) :

- Prendre le car n°53 en direction «Aix-les-Milles/Europôle de l'Arbois» - Arrêt au «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de la gare TGV d'Aix-en-Provence

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

ou

Prendre le car n°211 ou 271 direction Aix (réseau CPA), arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de l'aéroport Marseille-Provence :

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

• Pour le retour à l'aéroport :

1) Prendre le car n°211 ou 271 direction et arrêt «Plan d'Aillane» (situé à 1500 m du Cerema Méditerranée).

2) Puis prendre le car n°40 direction Aéroport.



EN VOITURE

■ De Marseille :

Autoroute A51-E712, sortie «Luynes» direction «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De l'aéroport Marseille-Provence ou de la gare Aix-en-Provence TGV :

direction Aix-en-Provence, Les Milles par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Nice ou d'Aix-en-Provence :

Autoroute A8-E80 - Autoroute A51-E712 direction Marseille sortie «Les Milles» vers la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Lyon :

Autoroute A8-E80, sortie «Aix, Pont de l'Arc» direction «Les Milles» par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ Pour en savoir plus :

- Marignane Airport : <http://www.marseille.aeroport.fr/fra/index.jsp>
- Aix-en-Provence TGV : <http://www.voyages-sncf.com>
- Hébergements : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-hôtels-2-centre.htm>

PLAN D'ACCÈS

